

■ **Fondation de prévoyance II en faveur du personnel de la Commission Electrotechnique internationale**, à Genève, CH-660-0079981-4 (FOSC du 09.05.2006, p. 7/3366982). Selon décision du service de surveillance des fondation et des institutions de prévoyance du 17.03.2009, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Fondation de prévoyance II en faveur du personnel de la Commission Electrotechnique internationale, en liquidation**. Les pouvoirs de Gourlay Olivier, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Liquidateur: Amit Aharon, jusqu'ici membre du conseil, lequel signe désormais individuellement.  
Registre journalier no 8411 du 10.06.2009  
(05069530 / CH-660.0.079.981-4)